



COMMUNIQUE

03-01-2022

Patinoire : mise en application d'une jauge réduite

Depuis sa réouverture, la patinoire de Besançon connaît une fréquentation très encourageante, confirmant l'envie du public de profiter des joies de la glisse en famille et entre amis. Dans une période où la situation sanitaire reste sous tension nécessitant l'application de nouvelles mesures depuis ce lundi 3 janvier 2022, la Ville de Besançon fait le choix de réduire la jauge des séances publiques à 500 personnes maximum.

Cette mesure s'ajoute à l'obligation du port du masque dans l'intégralité de la patinoire prise depuis le 8 décembre qui, bien que plus contraignante que le cadre national, semble contribuer à lutter contre la propagation de la Covid-19 tout en maintenant une activité sportive de loisirs. En cohérence avec les nouvelles mesures nationales, ce masque devra être porté par toutes les personnes âgées de 6 ans et plus.

Contacts

Abdel GHEZALI – 1^{er} adjoint à la maire, délégué aux sports et aux équipements sportifs

Mail : abdel.ghezali@besancon.fr

Nathalie PORRAL – Directrice des sports

Tél. 06 45 62 08 25 / Mail : nathalie.porral@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr